

Etterbeek, le 26 octobre 2022

Concerne : Organisation d'une réunion publique sur la prolongation d'une piste cyclable avenue Commandant Lothaire

Madame, Monsieur,
Cher·e·s habitant·e·s,

Comme vous pouvez l'observer, la commune d'Auderghem a installé une piste cyclable sur la rue Gabriel Emile Lebon qui s'arrête subitement au croisement avec l'avenue des Volontaires. Sur cette intersection, Etterbeek réfléchit à l'idée de prolonger le dispositif sur son territoire à l'avenue Commandant Lothaire. Cela permettrait d'assurer la continuité de l'aménagement cyclable jusqu'au boulevard Louis Schmidt où une bande de circulation automobile a été supprimée, en 2020, au profit des cyclistes.

De plus, au numéro 39, se trouve l'entrée de la section maternelle de l'école « Le Paradis des enfants ». Compte tenu du nombre croissant de parents recourant à la mobilité douce pour y déposer leurs enfants, ce tronçon supplémentaire de piste cyclable favoriserait leur sécurité.

Pour discuter de ce projet, le bourgmestre Vincent de Wolf, en charge de la participation citoyenne, souhaiterait le présenter aux riverain·e·s de l'avenue Commandant Lothaire. C'est pour cette raison, qu'une réunion publique est organisée le **7 novembre prochain à 18h30. Le rendez-vous est prévu à l'Hôtel communal dans la salle de l'Europe** en compagnie des services de Prévention, de la Mobilité et des services de police.

Cette initiative a pour but de favoriser les échanges avec les habitant·e·s le temps d'une discussion et de susciter autant que possible leur participation. Deux éléments que nous estimons prioritaires pour assurer quotidiennement une bonne gestion de notre commune. Nous vous attendons donc nombreux pour venir nous faire part de vos attentes concernant ces enjeux spécifiques mais également tous ceux que vous souhaiteriez aborder à l'occasion de cette rencontre et qui permettront d'améliorer votre quartier.

Nous vous invitons à nous confirmer votre présence en nous écrivant à l'adresse courriel : participation@etterbeek.brussels.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance ;

La secrétaire communale,

Annick PETIT

L'échevine de la Mobilité

Caroline JOWAY

Le bourgmestre,

Vincent DE WOLF